Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FOYER DU VALENTIN À LAUSANNE

L'Etat garantit ses subventions pour 2003 et 2004

Les responsables du Foyer Unioniste de Lausanne (FUL) et le Département de la formation et de la jeunesse ont trouvé un accord relatif au foyer pour jeunes du Cazar situé au Valentin à Lausanne. Moyennant la garantie du maintien des subventions allouées par l'Etat à l'association du FUL en 2003 et 2004, le bail de l'immeuble ne sera pas résilié au 31 mai 2003. Les 34 chambres du foyer pour apprentis resteront ainsi disponibles.

Face aux difficultés rencontrées par l'Association du Foyer Unioniste de Lausanne dans la gestion des charges financières liées au foyer de jeunes du Cazar sis à la rue du Valentin, le DFJ a accepté de garantir ses subventions pour les années 2003 et 2004. Ces montants, s'élevant respectivement à 91'800.- pour 2003 et à 100'000.- pour 2004, permettront à l'association de ne pas dénoncer au 31 mai le bail de la maison abritant les 34 chambres pour apprentis. Cette solution évitera ainsi que les résidents du foyer ne se retrouvent sans logement au mois d'août.

Les deux parties ont convenu qu'un point de situation serait effectué au mois d'octobre afin de trouver une solution à plus long terme. Les pistes à examiner porteront plus particulièrement sur l'allègement des charges liées à la gestion du foyer. Par ailleurs, l'Etat de Vaud, qui octroie depuis 1976 une subvention au Foyer Unioniste de Lausanne via son Service de la formation professionnelle, précise qu'il n'envisage pas de procéder au rachat de l'immeuble concerné.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 mai 2003

DFJ, Jean-Paul Jubin, secrétaire général, 021 316 30 04